

Ampleur du silence et occultation des violences faites aux femmes

LE JOUR

D'ALGERIE

Justice/DG de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion

Bensalah met fin aux fonctions de Mokhtar Feloune

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4941 - Mercredi 27 novembre 2019 - Prix : 10 DA

Campagne électorale

Les candidats continuent à décliner leurs promesses

Le richissime Bloomberg entre dans la course à l'investiture démocrate

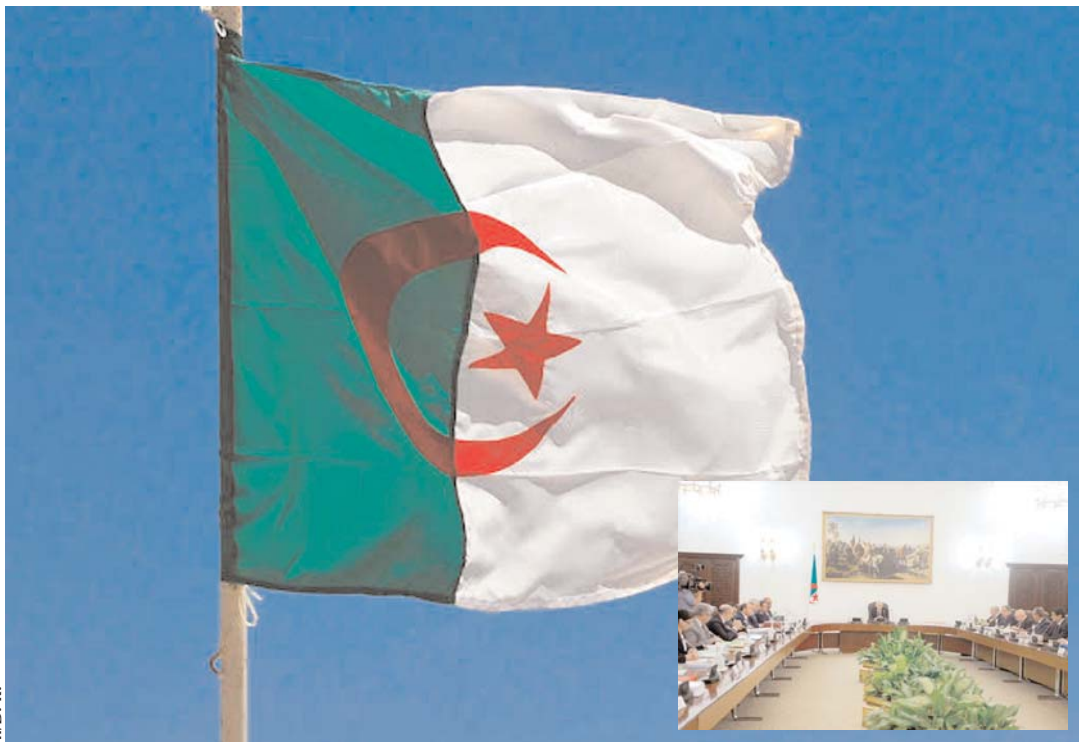
Par Mohamed Habili

Pour que Michael Bloomberg, l'une des plus grandes fortunes au monde, patron du géant du réseau d'information financière du même nom, par trois fois maire de New York, se soit décidé, après une plutôt longue hésitation, à se lancer dans la course pour l'investiture démocrate, il faut qu'il se soit convaincu que Joe Biden, jusque-là le favori, ne va pas le rester longtemps. Déjà en effet que l'ancien vice-président sous Barack Obama est depuis quelque temps talonné de près par la sénatrice du Massachusetts, Elizebeth Warren, quand d'ailleurs il n'est pas dépassé par elle dans certains sondages. Le plus probable toutefois est que ce ne sont pas ces derniers qui l'ont déterminé à sauter le pas, mais l'affaire ukrainienne, et bien entendu la procédure d'impeachment qui en a découlé. Tout se passe comme si cette procédure était en train de nuire bien plus aux démocrates, à travers Joe Biden, qu'à la personne contre laquelle elle avait été enclenchée. Il ne serait pas étonnant par conséquent si à son terme, ce n'est pas Trump mais Biden qui se trouve sanctionné, pour ainsi dire « empêché ». Ce qui dans son cas lui coûterait ce pour quoi il mène campagne depuis maintenant un certain temps, c'est-à-dire l'investiture démocrate.

Suite en page 3

Conseil des ministres

L'Algérie compte désormais 58 wilayas



Ph/D. R.

Réuni sous la présidence de Abdelkader Bensalah, le Conseil des ministres a pris d'importantes décisions pour le Sud du pays et les Hauts-Plateaux, en augmentant de 10 le nombre de wilayas. Dans son allocution d'orientation, le chef de L'Etat a mis en exergue le rejet de toute ingérence. Lire page 2

Mobilisation intacte

Les étudiants et citoyens marchent pour le 40^e mardi

Jeune auteure de 18 ans

«Ma takfih joudrane kalbi», premier ouvrage de Yusra Kherkhache

Conseil des ministres

L'Algérie compte désormais 58 wilayas

■ Réuni sous la présidence de Abdelkader Bensalah, le Conseil des ministres a pris d'importantes décisions pour le Sud du pays et les Hauts-Plateaux, en augmentant de 10 le nombre de wilayas. Dans son allocution d'orientation, le chef de L'Etat a mis en exergue le rejet de toute ingérence.

Par Nassim S.

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, arêitéré, mardi lors du Conseil des ministres, que «le rejet de l'ingérence étrangère est un principe ancré dans la culture politique de l'Algérie, peuple et institutions», affirmant que «toute velléité dans ce sens est vouée à l'échec». «Je voudrais, à partir de cette tribune, réitérer que l'Algérie demeure profondément attachée à son rejet de principe de toute ingérence étrangère dans ses affaires internes, quelles que soient les parties qui pourraient être l'instigateur et quelles qu'en soient leurs intentions, déguisées souvent, pour ne pas dire toujours, sous le couvert des droits de l'Homme, diaboliquement politisés dans la plus part du temps», a déclaré M. Bensalah à l'ouverture de la réunion du Conseil des ministres, qu'il a présidé mardi à Alger. Il a précisé, à ce propos, que le moyen d'y parvenir sera «la volonté populaire exprimée à travers les urnes, vers lesquelles notre peuple s'apprête à aller massivement dans les jours à venir, uni et unifié, en faveur d'une Algérie tournée vers un avenir, qui construira ses filles et ses fils avec l'accompagnement de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) sous la conduite de son Commandement clairvoyant» (...). Pour sa part, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a présenté au Conseil des ministres le bilan de l'activité du Gouvernement depuis la tenue de la dernière réunion du Conseil, le 13 octobre 2019. Affirmant que ce travail «est réalisé dans le cadre d'une action gouvernementale intégrée et coordonnée, et avec l'appui du chef de l'Etat», M. Bedoui a précisé que le Gouvernement «s'est attelé à la concrétisation sur le terrain de tous les projets et qui ont eu un impact positif sur le quotidien de nos concitoyens et sur les grands équilibres de l'économie nationale». Affirmant que «la place qu'occupe notre institution militaire en a fait le bouclier du peuple dans toutes les circonstances et durant toutes les crises, où elle est la soupape de sécurité», M. Bedoui a tenu à mettre en avant «le devoir de reconnaissance et de considération que nous lui devons, ainsi qu'à son Commandement, pour son dévouement au pays en lui permettant de se consacrer sereinement à la construction d'un avenir meilleur avec la contribution de tous ses loyaux enfants, qui le place au-dessus de toutes les considérations partant de la fidélité au



serment des Chouhada. Un serment à la fidélité duquel veillent encore aujourd'hui de valeureux Moudjahidine, à leur le Moudjahid Général de corps d'Armée, Chef d'état-major de l'ANP, Vice-ministre de la Défense nationale».

10 circonscriptions administratives érigées en wilayas

Par ailleurs, Le même

Conseil des ministres a adopté un projet de loi visant à ériger les dix circonscriptions administratives créées dans le sud algérien, et réparties sur huit wilayas, en wilayas dotées de pleines prérogatives, a indiqué le conseil dans un communiqué. Ce projet de loi « vise à ériger les dix circonscriptions administratives créées dans le sud algérien, et réparties sur huit wilayas, en wilayas dotées de pleines

prérogatives... A ce titre, le texte de loi prévoit la création

de dix nouvelles wilayas au sud du pays, à savoir: Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El-Meghaieret El-Menia.

Le territoire national comptera ainsi 58 wilayas alors que le nombre de commune demeurera inchangé, soit 1.541 communes. Dans le même sillage, le conseil des ministres a approuvé un projet de décret présidentiel portant création de circonscriptions administratives dans la région des Hauts Plateaux et définition des règles y afférentes. Ainsi, le projet de décret présidentiel prévoit la création de quarante-quatre nouvelles circonscriptions administratives réparties sur dix-neuf wilayas.

N. S./APS

Justice/DG de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion

Bensalah met fin aux fonctions de Mokhtar Feloune

LE CHEF de l'Etat, Abdelkader Bensalah a mis fin, mardi, aux fonctions du Directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion au ministère de la Justice, M. Mokhtar Feloune, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. R N

Campagne électorale

Les candidats continuent à décliner leurs promesses

Les candidats à la présidence continuent de sillonner le pays pour tenter de convaincre le citoyen et surtout gagner la confiance d'un grand nombre d'électeurs. Les jeunes et les catégories démunies représentent le premier centre d'intérêt des candidats.

Les jeunes représentent le premier centre d'intérêt du candidat Benflis qui s'engage à les impliquer dans la construction du pays. Belaid promet de devenir le porte-parole des étudiants algériens sur la scène politique. Le candidat Mihoubi a exprimé un intérêt spécial à l'habitat précaire et indécemment et promet de clore le dossier Ansej. Bengrinda promet un relèvement progressif des salaires.

Ainsi, le candidat à la présidentielle, Ali Benflis a fait à partir de Ghardaïa, un diagnostic peu reluisant de la situation du pays. Le candidat du parti Talaïe El Houriyet déclare : «Le pays s'effrite et le Trésor public est vide. Durant ma campagne je ne vendrai pas des rêves aux Algériens, en leur promettant de leur distribuer l'argent public. Les corrompus ont pillé les richesses du pays. Et je n'en ai aucune idée de ce qui reste dans le Trésor public», a-t-il encore déclaré. Raison pour laquelle il dira qu'il n'est pas en mesure de faire des promesses aux Algériens. Mais une fois le

constat fait et qu'il sera au courant de la réalité du Trésor public, Benflis promet d'en informer le peuple et en ouvrant des débats avec l'ensemble des acteurs économiques afin de trouver une solution à la crise. Le candidat dit vouloir travailler à la préservation de la classe moyenne tout en aidant les plus fragiles. Il a promis ainsi d'améliorer la situation de la catégorie des personnes sans revenus et aussi à clore le dossier des bénéficiaires des crédits «Ansej», s o u l i g n a n t qu'«il ne devrait pas y avoir de pauvres et de nécessiteux dans un pays aussi riche que l'Algérie».

A noter que la direction de campagne d'Ali Benflis, a réagi sur sa page facebook, aux «accusations» selon lesquelles le parti aurait mis en place «une cellule de mouches électroniques» pour lancer des trolls contre les animateurs du Hirak et des candidats concurrents et d'avoir loué une villa de la famille Bouteflika pour les besoins de sa campagne. La direction de Benflis parle de «rumeurs», pour les deux informations rapportées par la presse. «Prendre pour cible les activistes du hirak ou les autres candidats ne faisait pas partie de ses valeurs ni celles d'Ali Benflis», a tenu à préciser la direction de campagne du candidat. Le candidat Abdelaziz

Belaid a déclaré qu'il sera le premier président algérien issu des organisations d'étudiants, ajoutant qu'il sera l'ambassadeur des étudiants algériens sur la scène politique. Le candidat du Front El-Moustakbel s'est engagé, à unifier, en cas de victoire au scrutin, les efforts des Algériens à l'intérieur comme à l'extérieur au service du peuple et du pays. Il a ajouté que son programme électoral accorde un intérêt particulier à l'individu algérien, que ce soit à l'intérieur ou à l'étranger, et ce, à travers la réhabilitation de ses compétences et l'ouverture de la voie devant lui pour le travail et la créativité. Le candidat Azeddine Mihoubi, a fait savoir qu'un intérêt spécial était accordé à l'habitat précaire et indécemment pour permettre aux familles défavorisées d'accéder à des habitations et logements décentes, soulignant la nécessité de maintenir la formule du logement social en organisant le soutien et son orientation au profit des couches nécessiteuses et au bas revenu. Le candidat à l'élection présidentielle s'est déclaré également pour l'encouragement de la location de l'habitat géré par l'Etat en accordant des pensions de location aux démunis, en plus de l'augmentation à un million de dinars du soutien accordé à l'habitat rural. Il s'est engagé aussi, à promulguer des lois rigoureuses pour

sanctionner toutes les formes de violence exercées contre la femme, s'il est élu président de la République. Le candidat indépendant à l'élection présidentielle Abdelmadjid Tebboune a promis de revoir les salaires de la classe ouvrière en vue de mettre fin à leur misère et de garantir la dignité de toutes les catégories du peuple. Il a aussi affirmé sa détermination de passer le flambeau aux jeunes en permettant à cette catégorie majoritaire de la société algérienne d'accéder aux postes de responsabilité dans les domaines politique et économique. A cette occasion, le candidat indépendant à la magistrature suprême s'est engagé à lutter rigoureusement contre la corruption à tous les niveaux. Le candidat Abdelkader Bengrinda, président du mouvement de l'El Bina, promet, à son tour, un relèvement progressif des salaires, en commençant par une augmentation du SNMG sur la base d'études techniques. Il promet également de réduire l'IRG sur salaires, qui constitue, pour lui, une «punition pour le travailleur producteur». Bengrinda compte, dans le même objectif, réduire l'écart important entre les salaires dans les différents secteurs et entre les filières du même secteur ainsi que l'écart entre les rémunérations dans les secteurs public et privé.

Louiza Ait Ramdane

Mobilisation intacte

Les étudiants et citoyens marchent pour le 40^e mardi

■ Les manifestants ne désertent pas les rues des différentes wilayas du pays. Hier, pour le 40^e mardi, des milliers d'étudiants et citoyens ont marché dans plusieurs villes du pays. Ils ont exprimé leur opposition aux élections du 12 décembre et réitéré l'appel au départ de tous les symboles de l'ancien système.

Par Thinhinene Khouchi

C'est sous des slogans de «talbine el hourya» (on demande la liberté), «makanch el vote maa el issabates» (il n'y aura pas de vote avec les bandes) «dzayer hora dimocraty» (l'Algérie libre et démocratique), que ce 40^e mardi des étudiants a eu lieu dans plusieurs villes. A Alger, comme chaque mardi depuis le 22 février, des milliers de manifestants (étudiants et citoyens, adultes et enfants...) ont commencé à se rassembler au niveau de la place des Martyrs à 10h du matin. Ils ont effectué ensuite leur marche habituelle, lors de laquelle ils ont réitéré leur opposition à l'élection présidentielle qui approche à grands pas. Ils ont scandé «makanch el vote» (il n'y aura pas de vote, «makanche intkhabate maa el issabates» (pas d'élection présidentielle avec les bandes), «makanch el vote, welah manvoti» (il n'y aura pas de vote, on jure qu'on ne votera pas). Les pancartes étaient aussi nombreuses que durant les marches précédentes. On pouvait y lire en rouge «non au vote du 12.12.2019» «non aux cinq candidats» «je ne voterai pas contre



Ph. > E. Sorey/A. A.

mon pays». «Pas de liberté, pas de vote», «pas de démocratie, pas d'élection». Ils ont aussi réitéré leurs revendications habituelles, notamment le départ des résidus de l'ancien système, la lutte contre la corruption. Ils ont aussi exigé une justice indépendante, une Algérie libre, une presse libre. Les participants à

cette nouvelle marche ensoleillée qui s'est d'ailleurs déroulée dans le calme ont exigé la libération des personnes arrêtées lors des marches précédentes. Expriment leur attachement à leur mouvement ainsi qu'à leurs revendications, les manifestants scandaient «manache habssine» (nous n'al-

lons pas nous arrêter), «hirakouna moutawassil» (notre hirak ne s'arrêtera pas) «makanch marche arrière» (il n'y aura pas de marche arrière). Les marcheurs promettent même des marches quotidiennes s'il le faut. Cette nouvelle marche a été encadrée par le même dispositif sécuritaire. Les secouristes étaient aussi nombreux. Un secouriste algérien bénévole, en blouse blanche venu de Paris, a aussi participé à cette 40^e marche. Il nous a confié qu'aucun blessé n'a été enregistré ce jour-là. Des marches similaires ont eu lieu à Constantine, Annaba et El Tarf, où des étudiants et citoyens sont sortis dans la rue pour appeler «au respect de la volonté du peuple» celle d'annuler le rendez-vous de l'élection présidentielle. Ils ont aussi revendiqué l'application des articles 7 et 8 de la Constitution. Ils ont plaidé pour le changement radical du système en place ainsi que la libération des détenus d'opinion et de la justice. Enfin, notons que les appels se multiplient pour l'organisation de trois marches d'affilée, à savoir le 11 décembre (la veille de la journée du vote), le 12 (jour du vote) et le 13 décembre.

T. K.

5 600 victimes en détresse recensées en neuf mois

Ampleur du silence et occultation des violences faites aux femmes

Les chiffres de la brutalité dans les ménages en Algérie sont de plus en plus alarmants. Pourtant la législation a changé, car depuis 2015 une loi qui protège les victimes a été adoptée. Un texte qui renforce les peines contre toute forme de maltraitance, cela va du harcèlement de rue jusqu'au viol conjugal. Bien que celles-ci jouissent de plus de droits, les femmes n'osent toujours pas porter plainte. Il reste encore beaucoup à faire pour briser la loi du silence. Durant les neuf premiers mois de l'année en cours, les services de la Sûreté nationale ont recensé 5 620 cas de violence contre les femmes à travers le territoire national, à l'instar de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Les services de la Sûreté nationale ont enregistré 5 620 cas de violence contre les femmes dont des cas de violence physique, de coups et blessures volontaires entraînant la mort et d'homicide volontaire, outre l'agression, le harcèlement sexuel et la maltraitance», a fait savoir la commissaire de police, Wahiba Hemaili, lors d'une conférence organisée par le Forum de la Sûreté nationale à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la

violence à l'égard des femmes. De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a insisté, à Alger, sur la nécessaire prise en charge «administrative et professionnelle» de la femme en détresse pour sa réinsertion dans la vie publique. M^{me} Eddalia a plaidé pour «la révision des programmes et des dispositions en vigueur afin d'améliorer les mesures d'accompagnement, administratif et professionnel, de la femme en détresse et sa réinsertion dans la vie publique, à travers la promotion de la coordination entre les différents intervenants». La ministre a exprimé «son entière confiance» dans le secteur de la Justice et les services de la sécurité dans la poursuite des efforts visant à juguler les comportements violents à l'égard des femmes. Pour sa part, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi, a déclaré que le secteur de la Communication «a adopté tous les programmes et initiatives sectorielles et associatives visant à lutter contre toute forme de violence au sein de la société et a contribué fortement à

l'élaboration des mécanismes y afférents, citant la Stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes et le Plan national de communication pour la mise en œuvre de cette stratégie». «Le secteur de la Communication a accompagné, a-t-il poursuivi, les différentes actions de sensibilisation sur les préjudices résultant de la violence faite aux femmes», relevant, en outre, que le message de son département «rejette la justification de la violence, bannit ses différentes formes et encourage les actions de prévention contre les violences à l'égard des catégories vulnérables, à l'instar des femmes, des enfants et des personnes âgées». «La législation s'est renforcée par des textes qui protègent les femmes de la violence», a ajouté le ministre, citant des «cadres institutionnels destinés à la prise en charge des femmes victimes de violence». Par ailleurs, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Mirouai, a affirmé que son secteur «contribue efficacement à la protection et à la promotion de la femme, notamment à travers sa représentation dans les différents organes nationaux et consultatifs

relevant du ministère de la Solidarité nationale, en sus de l'inscription de cette question dans les différents espaces de concertation et de coordination, présidés par son département ministériel tels la commission nationale de la population et celle de la santé procréative et du bien-être de la famille». Dans le cadre du partenariat communautaire, «la prise en charge des femmes victimes de violence a été inscrite comme l'un des services de la santé procréative et du planning familial au niveau des établissements publics de la santé de proximité, dans le cadre d'une opération-pilote au niveau de 10 centres référentiels, répartis sur dix wilayas». Dans une communication lue en son nom par son chef de cabinet, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, a rappelé que les pouvoirs publics «veillent à l'application effective du concept de l'égalité homme-femme dans divers domaines», affirmant que «le droit au travail et à l'égalité est consacré par la Constitution et que les travailleurs et travailleuses bénéficient des mêmes salaires et avantages». Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

Le richissime Bloomberg entre dans la course à l'investiture démocrate

Suite de la page une

Or, si à la base la majorité démocrate à la Chambre des représentants, sous la férule de Nancy Pelosi, s'était résolue à lancer la procédure devant mener à la mise en accusation de Trump devant le Sénat, c'était parce qu'elle ne pouvait pas faire autrement. Elle n'aurait pas procédé de cette façon, si c'était Biden qui se serait trouvé sur la sellette, non pas Trump, lequel avait demandé aux autorités ukrainiennes d'enquêter sur les Biden père et fils. Il ne restait devant elle que ce moyen pour sauver la candidature de Biden. Il semble bien maintenant qu'elle avait fait alors un mauvais calcul. En atteste en premier lieu l'entrée en lice de Bloomberg, qui ne s'y serait pas enhardi s'il n'avait pas désespéré des chances de Biden à décrocher l'investiture. Or, ce dont les démocrates ont besoin, ce n'est pas seulement de quelqu'un qui soit digne de leur confiance, mais de quelqu'un dont les chances de battre Trump sont les plus grandes. Ou plus exactement de quelqu'un à qui ils prêtent à tort ou à raison les plus grandes chances en leur sein de battre Trump le moment venu. C'est que pour eux l'enjeu est énorme, une question de vie ou de mort, collectivement parlant s'entend. La réélection de Trump pourrait bien signifier en effet la mort de leur parti. Il ne leur resterait si elle survenait qu'à se saborder, à se séparer, ou à devenir socialiste, ce qui pour beaucoup d'entre eux est pire encore. Devant cette terrible perspective, il ne reste plus à Bloomberg, peu réputé pour sa modestie, qu'à se proposer en sauveur. Voilà qui est fait. A priori quelqu'un qui a été trois fois maire de New York, qui est beaucoup plus riche que Trump, et qui est prêt à mettre dans l'affaire tout l'argent qu'il faut pour battre ce dernier, devrait pouvoir rassembler sur lui ou s'acheter suffisamment de voix pour s'imposer comme le candidat de son camp. Il s'en trouve encore aujourd'hui pour rappeler qu'il avait acheté et par trois fois le mandat newyorkais. A sa décharge, il faut dire qu'en dépit de sa grande envie de couronner sa riche carrière du titre prestigieux entre tous de président des Etats-Unis, il s'était toujours effacé devant le candidat démocrate indiscutable du moment. Il l'a fait devant Barack Obama, avant de se rallier à lui, et devant Hillary Clinton en 2016. Il se trouve qu'il n'a pas de raison de le faire devant Biden, un favori nullement assuré de le rester jusqu'au bout.

M. H.

Conseil national des droits de l'Homme

Le CNDH appelle à introduire des amendements dans le code électoral

■ Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a appelé, dans son rapport annuel, à introduire des amendements dans le code électoral pour permettre au Conseil d'assurer un rôle «de contrôle et de supervision spécifique» qui diffère de celui de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie).

Par Halim O.

Dans son rapport remis par son président Bouzid Lazhari au chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah, le CNDH a précisé que «la plupart des institutions nationales indépendantes des droits de l'Homme à travers le monde jouissent de prérogatives en matière d'élections». L'élection et la candidature, étant des droits politiques élémentaires, le Conseil est donc «tenu d'apporter une contribution concernant les élections, en présentant un rapport comportant ses observations sur le processus électoral». Dans ce cadre, le Conseil a mis l'accent sur l'impératif d'une «révision de la loi portant régime électoral qui doit prévoir l'introduction du Conseil national dans le processus électoral en matière de surveillance, de suivi et d'élaboration de rapports sur le déroulement de tout le processus électoral». S'agissant de l'indépendance de la justice et la lutte contre la corruption, le Conseil a insisté sur «la nécessité de revoir les statuts du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et confier la vice-présidence du Conseil à un magistrat et non à un membre de l'exécutif», soulignant que cette démarche devrait «se faire en accordant la vice-présidence du CSM au premier président de la Cour suprême au lieu du ministre de la Justice». «Il est temps de réfléchir sérieusement à confier à



un magistrat la présidence du Conseil supérieur de la magistrature qui devrait avoir la prérogative de proposer les noms de trois magistrats, choisis suivant les normes d'ancienneté de service, dont un devant être, obligatoirement, choisi par le président de la République pour présider le CSM». Le Conseil supérieur de magistrature devient, ainsi, «une instance représentative pleinement élue où toute désignation est écartée et dont le nombre des membres est égal à celui des magistrats au sein des tribunaux et des cours de justice». Le document a souligné, dans le même cadre, que «le principe de l'indépendance de la justice et son renforcement exige la révision des statuts du Conseil supérieur de magistrature».

Par ailleurs, le rapport a rappelé que «la corruption est en violation des droits de l'Homme», relevant que «face à une corruption répandue, il y a une abstinence à recourir à la justice, car il y a une ferme conviction que ce

recours ne protégera pas les droits». Dans de telles conditions, «la police judiciaire et la justice sont soupçonnées de corruption par les justiciables qui veulent appliquer le droit à un procès juste où la loi est appliquée correctement et équitablement». «La corruption favorise l'apparition de disparités entre les individus et les catégories et attende dangereusement au principe de l'égalité, empêchant, ainsi, les citoyens et les résidents de jouir de leurs droits civiques, politiques, et socioculturels», poursuit le rapport. Le document a affirmé également que «l'engagement total de l'Etat en matière de droits de l'Homme lui impose de mener une bataille féroce et rigoureuse contre la corruption», mettant en exergue que le CNDH était appelé, en coordination avec les organes de lutte contre la corruption, à organiser des conférences et des rencontres en vue de «sensibiliser aux risques de ce fléau sur l'économie et les droits de l'homme et

d'encourager les personnes qui signalent ou dénoncent la corruption, et ce, après la protection de leurs droits à la sécurité personnelle et à la liberté, la garantie des procès justes et la protection des témoins». S'agissant de la liberté d'expression et de la presse, le rapport a rappelé que cette dernière «constitue l'un des piliers de la société démocratique et des textes constitutionnels et juridiques en Algérie», notant que les documents internationaux ratifiés par l'Etat algérien «attachent à ce droit une importance extrême». A ce titre, il a indiqué que le nombre de titres, revues, radios et chaînes télévisées en Algérie «en est la preuve irréfutable que la liberté est concrétisée sur le terrain et se développe progressivement et efficacement en dépit de certaines contraintes conjoncturelles et objectives». Dans ce sillage, le CNDH a appelé à «la non-utilisation des moyens financiers et matériels ou autres pour imposer aux journaux et moyens

de communication en général, publics ou privés, de suivre une certaine ligne», précisant que «l'équité et l'égalité se doivent d'être le critère de traitement pour les médias en général». Dans le même ordre d'idées, le rapport a souligné l'impératif de «distribuer la publicité publique conformément à des normes préalablement fixées, visant l'encouragement de la presse à évoluer et assurer davantage de service public, et non pas l'étouffer dans l'œuf», mettant en exergue que la mission de distribution de cette publicité «doit être confiée à un organe créé selon la loi, composé de membres ayant des compétences professionnelles». Le rapport a également appelé les pouvoirs publics à «ne pas se hâter dans la poursuite de journalistes qui critiquent des personnalités publiques», estimant que «quiconque s'engage dans la vie publique en vue de servir les citoyens, le pays et toutes les personnes vivant sur le territoire doit faire l'objet de contrôle des instances constitutionnelles dont le Parlement et la Cour des comptes». Le document a mis l'accent sur «la nécessité de renforcer la protection des journalistes contre toute sorte de poursuite lors de l'exercice de ces missions», soulignant que le CNDH «ne peut pas être indulgent avec l'emprisonnement des journalistes, il faut s'éloigner de ses pratiques qui peuvent mener à la violation de la liberté d'expression». Exhortant les médias et les journalistes à œuvrer pour «promouvoir le professionnalisme et éviter l'application de la politique du buzz», le rapport a souligné que cette tendance «ne sert pas les objectifs de l'Etat, à savoir, rendre le médias une référence fondamentale dans la constitution d'une opinion publique consciente exerçant son droit de débattre des affaires politique, économique, culturelle, sociale et autres d'une manière intelligente et responsable». Appelé à la révision du code de l'information, et ce, par l'élimination de toutes les entraves et difficultés dressées devant le développement et l'élargissement du champ de la liberté d'expression», le CNDH a mis en avant l'impérative installation de l'Autorité de régulation de la presse écrite. H. O./APS

Gisement de fer de Ghar-Djebilet

L'étude du projet d'exploitation est à sa phase finale

L'étude concernant l'exploitation du gisement de fer de Ghar-Djebilet, entamée depuis près de 18 mois, avance à un bon rythme et est à sa phase finale, a-t-on appris hier des services de la wilaya. L'opération de déphosphoration du minerai constituait jusque-là une contrainte ayant retardé l'exploitation de ce gisement, et la solu-

tion technique à ce problème a été prise en charge avec l'envoi d'échantillons à des laboratoires étrangers spécialisés qui ont effectué dessus des tests «réussis», a-t-on précisé. Les quantités acheminées à ces laboratoires ont atteint les 5 000 tonnes pour les tests industriels, après que les examens en laboratoire aient donné de «bons» résultats

et les ont confirmés aptes à l'exploitation, permettant ainsi la prise en charge de l'étude, l'octroi des cahiers des charges pour le financement du projet et le lancement de son exploitation, a ajouté la source. Dès finalisation des études, les cahiers des charges pour l'exploitation de cet important gisement seront octroyés sur la base d'appels

d'offres qui détermineront les parties appelées à exploiter cette ressource minière dans cette wilaya, a-t-on précisé. Il est attendu de ce mégaprojet de nombreuses retombées sur la région et sa population et sur l'économie nationale, notamment la génération de plus de 5 000 emplois directs et quelque 25 000 emplois indirects, d'après

son étude technique. Le gisement de Ghar-Djebilet (170 km au sud-ouest de Tindouf), l'un des plus importants au monde, s'étend sur une superficie de 131 km² et offre une réserve estimée à 2 milliards de tonnes. Son minerai présente une teneur de 58,57 % de fer, selon sa présentation technique.

Samah Y.

Assurances

Le statut d'investisseur institutionnel de la Caar mis en avant



الشركة الجزائرية للتأمين و إعادة التأمين
COMPAGNIE ALGERIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE

■ *Le statut de la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (Caar) en tant qu'investisseur institutionnel contribuant au financement de l'économie nationale a été mis en avant à Constantine lors d'une journée «portes ouvertes».*

Par Salem K.

La Caar contribue à l'élan de l'économie nationale à travers le placement d'une liquidité de près de

15 milliards DA en valeur d'état et en termes d'obligation d'entreprise, a indiqué à l'APS le directeur général de cette compagnie d'assurance, Brahim Djamel Kassali, faisant état d'une participation dans les sociétés s'élevant à environ 6 milliards DA. Mettant l'accent sur l'importance des indemnités versées aux clients (9,7 milliards DA au titre de l'exercice 2018), dans l'accompagnement et l'appui des différents segments du développement économique, le même responsable a indiqué que la Caar soutient le développement socio-économique du pays à travers les 1 920 postes d'emploi ouverts à travers le territoire national.

Le marché national des assurances qui employait il y a une dizaine d'années 7 000 travailleurs, assure aujourd'hui des postes de travail pour plus de

15 000 employés, a fait savoir M. Kassali, qualifiant cette évolution d'«importante» du point de vue socio-économique.

Cette compagnie de référence, affichant un chiffre d'affaires de 15,2 milliards DA, s'attelle à développer et à moderniser ses prestations à travers la numérisation et la digitalisation de ses procédés pour être au diapason de avancées technologiques, a souligné le DG de la Caar, faisant état, dans ce sens, de la mise en place par cette compagnie d'un nouveau canal de distribution qui est la vente à distance pour 2 produits assurances (multi risque habitation et assurance des catastrophes naturelles). Affirmant que toutes les agences de la Caar sont dotées de terminaux de paiement électronique (TPE), le même responsable a annoncé le lancement «ultérieurement» de la formule M-paiement (vente via smart phone)

«pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des clients de plus en plus versés dans le monde des technologies de pointe». Misant sur un taux de croissance entre 3 % à 4 % pour l'exercice 2019, la Caar s'emploie à améliorer la qualité du service en termes de produit service ou d'indemnisation, a encore souligné M. Kassali, estimant que la concurrence du marché se joue sur un élément-clé en rapport direct avec la qualité des prestations, citant à ce titre l'option de l'assistance à domicile, la nouvelle garantie qui vient conforter le statut de la Caar. La Caar est forte par un réseau de 150 agences directes et indirectes, 130 points de vente au titre de la banque-assurance et un réseau de digitalisation (e-paiement) qui vient consolider la qualité du service offert par cette

PHOTO: R.

compagnie d'assurance créée en 1963, a-t-on noté. La journée «portes ouvertes» à laquelle ont pris part des industriels, des opérateurs économiques, des représentants d'entreprises publiques et privées, a été marquée par l'organisation de quatre espaces de débats dédiés à l'assurance des grands risques, assurance transport, assurance automobile et aux couvertures dédiées aux citoyens

S. K.

Changes L'euro stable face au dollar

L'EURO DEMEURAIT stable face au dollar hier, ne réagissant guère aux nouvelles concernant les tensions commerciales sino-américaines, ni au commentaire du président de la Fed, qui a refroidi les attentes d'une baisse de taux prochaine. Hier matin, l'euro gagnait 0,01 % face au billet vert, à 1,1015 dollar. «Le dollar américain a eu du mal à trouver une direction mardi pendant les échanges en Asie, alors que le président de la Réserve fédérale, Jérôme Powell, a laissé entendre qu'il était peu probable que la Réserve fédérale baisse ses taux d'intérêt de sitôt», a expliqué Lukman Otunuga, analyste. Lors de sa dernière réunion, la Banque centrale américaine avait déjà signalé sa volonté de faire une pause dans ses baisses de taux, sans pour autant indiquer de hausse. Une diminution des taux d'intérêt rend le dollar moins rémunérateur et donc moins attractif pour les cambistes. A l'inverse, une hausse profite au billet vert.

Concernant le front commercial, négociateurs chinois et américains se sont parlé hier et sont convenus de rester en contact afin de parvenir à «un accord préliminaire» dans la guerre commerciale qui oppose les deux puissances, a rapporté l'agence Chine nouvelle. Cet énième développement n'a pas eu d'impact sur la paire euro-dollar, dont la volatilité sur un mois est tombée mardi à un niveau plus vu depuis 2014. «Ça ne peut pas être plus inerte», a commenté Thu Lan Nguyen, analyste. Selon elle, «aussi longtemps que les Etats-Unis et la Chine vont continuer à négocier et essayer de travailler à un accord, le calme va probablement demeurer». Cependant, le marché pourrait se réveiller très vite en cas de développement majeur, a-t-elle ajouté.

R. E.

Finances

La Cosob organise aujourd'hui le 3^e atelier technique sur la conformité

La Commission d'Organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) organise aujourd'hui son 3^e atelier technique portant sur «la conformité», destiné au secteur de la finance, a-t-on appris auprès de cet organisme. L'objectif de cet atelier, qui se tiendra au siège du ministère des Finances, est de contribuer au renforcement des

compétences des professionnels de la place financière, notamment en matière de prévention et de lutte contre la corruption. «La conformité est l'un des outils de la prévention et de la lutte contre la corruption. C'est important de sensibiliser et de former les gens (responsables et les travailleurs) sur les bonnes pratiques», a expliqué la même source dans une déclaration à

l'APS. La conformité est différente du contrôle interne et d'inspection. Elle constitue également un avantage compétitif pour les entreprises car c'est l'une des conditions exigées par les grandes entreprises étrangères pour faire du business, a-t-on ajouté. Dans ce cadre, la Cosob compte proposer au gouvernement «la mise en place d'un observatoire de l'éthique»

pour les entreprises, a fait savoir la même source. L'atelier de la Cosob verra la participation notamment des représentants du ministère des Finances, le Centre traitement du renseignement financier (CTRF), la Banque d'Algérie, ainsi que des représentants d'entreprises suisses venus exposer leurs expériences.

Malek Y./APS

Pétrole

Le Brent à plus de 63 dollars à Londres

Les prix du pétrole demeuraient stables hier en cours d'échanges européens, dans un marché qui reste prudent malgré l'amélioration des relations commerciales sino-américaines et à un peu plus d'une semaine d'un sommet de l'Opep+. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 63,71 dollars à Londres, en hausse de 0,19 % par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance gagnait 0,26 % à 58,27 dollars. «Les prix du pétrole se sont stabilisés au cours des dernières sessions malgré le regain d'appétit pour le risque et l'apparente pro-

gression des discussions commerciales», a commenté Craig Erlam, analyste. Négociateurs chinois et américains se sont parlé mardi et ont convenu de rester en contact afin de parvenir à «un accord préliminaire» dans la guerre commerciale qui oppose les deux puissances, a rapporté mardi l'agence Chine nouvelle. «On entrevoit la lumière au bout du tunnel de la guerre commerciale», a commenté Lukman Otunuga, analyste, qui incite néanmoins à la prudence après plusieurs déconvenues au cours des derniers mois. Selon Craig Erlam, la récente stabilité des prix du pétrole pourrait s'expli-

quer par le fait qu'ils ont pris environ 10 % en deux mois, ce qui limite le potentiel à la hausse. «Cette vigueur reflète également les attentes grandissantes concernant de nouvelles coupes de l'Opep+ et une prolongation de l'accord jusqu'à la mi-2020», ont souligné Warren Patterson et Wenyu Yao, analystes, tandis que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole doit se réunir la semaine prochaine à Vienne en Autriche, avec ses dix pays partenaires. Mais «il est important de souligner que cette attente constitue également un risque majeur de baisse si l'Opep+ n'agit pas», ont-ils ajouté.

A. S.

Sétif

Le problème d'AEP d'El Eulma sera résolu «avant l'été prochain»

■ Le ministre des Ressources en eau, Ali Hemmam, a affirmé à Sétif que l'approvisionnement en eau potable de la ville d'El Eulma (25 km à l'Est de Sétif) sera renforcé «avant l'été prochain».

Par Nassima A.

«Le projet d'approvisionnement en eau potable de la région d'El Eulma et des communes voisines est une priorité et sera pris en charge par la mobilisation d'une enveloppe financière de 15 milliards DA», a affirmé le ministre lors d'une visite dans la wilaya, précisant qu'une solution temporaire sera prise pour le transfert vers cette partie de la wilaya des eaux du barrage de Dhra Eddis. Le ministre a entamé sa tournée par l'inspection dans la commune de Guellal du chantier d'équipement du périmètre d'irrigation des plaines sétifiennes à partir du barrage d'El Mouane dans la commune d'El Ouricia. Lancé en 2015, le projet porte sur le transfert annuel vers les 15 300 hectares de ce périmètre de 50 millions m³ avec un débit de 8 m³ par seconde, selon les explications données sur site. A 92 % terminé, le projet est à l'arrêt suite aux oppositions de propriétaires de terre pour le passage de 700 mètres des canalisations. Sur site, le ministre a insisté sur l'achèvement «dans les meilleurs délais» de cet important projet y compris par le recours à des canalisations enfoies sous terre et sur le recours aux techniques d'irrigation économe en eau. M. Hemmam a lancé les travaux de fonçage pour 20 millions DA dégagés du budget de wilaya d'un forage de 30 litres/seconde pour renforcer l'alimentation en eau de la

ville d'Ain Azel et de mechta El Hergawat à remettre dans 3 mois. Il a également inspecté dans la même localité une station de pompage destinée à renforcer le service de l'eau pour 21 500 habitants des villages Zeraya, Ouled El Khamess, Ouled Hedjij et la commune de Bir Heddada pour 108 millions DA, selon le directeur des ressources en eau Abdelkarim Chebri. Le ministre a insisté sur la réalisation de deux petites retenues dans la commune d'Ain Azel pour compenser la baisse du débit des forages de la région passé de 25 à 10 litres/seconde. Il a lancé



l'alimentation en eau de 2 600 habitants de plusieurs autres villages à partir du forage de Tenouit permettant un accès à l'eau un jour sur trois. Après avoir entendu les préoccupations des citoyens sur le déficit en eau de ces localités, le ministre a donné

des instructions pour le fonçage d'un autre forage et la réalisation d'un château. Le ministre a inspecté dans la commune de Bazer Sekhra une station d'épuration des eaux usées et a annoncé la prochaine programmation de trois autres stations similaires à

Guedjel, Ain Arnet et Ain Azel outre la réhabilitation des 6 autres stations opérationnelles. Il a également inspecté le chantier d'aménagement de l'oued traversant les sites urbains de la wilaya à 46 % terminés. N. A./APS

Souk Ahras

Réparation de 4 300 fuites d'eau depuis début 2019

Plus de 4 300 fuites d'eau signalées sur le réseau d'alimentation en eau potable ont été réparées à Souk Ahras, depuis le début de l'année 2019, a indiqué la responsable chargée de la communication de l'Algérienne des eaux (ADE), Nabila Lemmouchi. A ce propos, la responsable a affirmé que la ville de Souk Ahras comptait à elle seule 1610 fuites d'eau potable sur le total des fuites enregistrées à travers la wilaya. Elle a également indiqué que l'opération d'éradication de ces fuites a contribué à améliorer l'approvisionnement en eau potable de la population de la wilaya de Souk Ahras, dont 62% sont alimentés quotidiennement, 30% une fois tous les 2 jours et 8% tous les 3 jours. L'opération, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de décembre prochain, a permis de récupérer un volume d'eau potable estimé à 215 000 m³, ce qui a également «considérablement» amélioré,

selon elle, les prestations de l'ADE. Par ailleurs, afin de réduire les branchements illicites sur le réseau de distribution d'eau potable à travers les communes de la wilaya, la même source a fait savoir que l'ADE va lancer «début décembre prochain» sa deuxième campagne de lutte contre les branchements anarchiques au réseau, rappelant que lors de la première campagne menée à cet effet au mois de juin dernier, 252 branchements illicites ont été recensés. Aussi, en vue de préserver la qualité de l'eau potable et éviter les maladies à transmission hydrique, l'ADE a élaboré un programme, a précisé Mme Lemmouchi, visant à éliminer toutes les causes pouvant altérer la qualité de l'eau potable en coordination avec les services de l'OPGI, et ce, en disposant les colonnes montantes alimentant les foyers en eau potable en dehors des caves pour prévenir les risques de cross-connexions. Cela, en

plus d'opérations de désinfection et de chlorage de 120 réservoirs d'eau, et des nombreuses analyses bactériologiques et physico-chimiques, effectuées notamment au niveau des «points noirs» recensés, a ajouté la même source. A noter que le nombre d'abonnés de l'ADE, a atteint 76 106 jusqu'à fin du mois d'octobre dernier, dont 88,35% sont dotés de compteurs, alors que 11,65% abonnés s'acquittent d'une facturation forfaitaire. Pour rappel, la capacité de stockage de la wilaya est estimée à 80 250 m³, avec un réseau de distribution principal d'une longueur de 425 km et un réseau secondaire de distribution d'eau de 1 230 km de long, permettant de hisser le volume d'eau journalier par habitant à 115 litres. Le secteur compte également 21 stations de pompage qui produisent 60 658 m³ d'eau par jour.

Samy Y.

Mascara

Renforcement du marché par plus de 150 000 qx de fruits et légumes stockés

Le marché local de la wilaya de Mascara s'est vu renforcer depuis début 2019 par 151 188 quintaux de fruits et légumes stockés dans des chambres froides dans le cadre du système d'organisation et de régulation du marché de ces produits «Syrpalac», a-t-on appris d'un cadre de la direction du commerce.

Boucherak Senoussi a signalé, lors d'une journée de sensibilisation sur les mécanismes d'organisation et de régulation du marché organisée par la chambre de commerce et d'industrie «Beni Chougrane» de Mascara, le renforcement du marché local depuis début 2019 par des produits de la saison agricole 2017-2018 stockés par l'Office national professionnel des fruits et légumes dans les chambres froides réparties à travers la wilaya. Cet apport, constitué de 43 380 quintaux (qx) de pomme de terre, 50 000 qx d'oignon, 57 452 qx de bananes, 356 qx de pommes, a contribué à la baisse de leurs prix surtout durant l'été, a souligné Boucherak Senoussi, faisant savoir que l'Office national des légumes et viandes œuvre à élargir la liste des produits agricoles concernés par le système Syrpalac pour réguler

le marché en introduisant des viandes et certains légumes de saison dont les fèves et les pois. Par ailleurs, l'universitaire Sedjami Mohamed de l'université de Mascara a présenté une communication abordant la prise de conscience sociale et économique pour assurer un équilibre

du marché, alors que le représentant de l'association de protection du consommateur a traité des missions de celle-ci pour garantir les droits des consommateurs. La directrice de la chambre de commerce et d'industrie «Beni Chougrane», Azzaz Aoumaria a souligné que cette

rencontre vise à faire connaître, aux opérateurs économiques, partenaires sociaux et étudiants des sciences commerciales et économiques, les mécanismes mis en place par l'Etat pour réguler l'activité du secteur commercial.

M. D.

Saïda

Lancement d'une opération d'aménagement du quartier «Boukhors»

Une opération d'aménagement du quartier «haï Boukhors», dans la ville de Saïda, vient d'être lancée, a-t-on appris auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya. Les travaux d'aménagement, qui ont débuté dimanche, portent sur la réalisation du réseau d'assainissement et de renouvellement d'une partie du réseau de distribution de l'eau potable, ainsi que la réfection des trottoirs et le revêtement des routes endommagées, a-t-on indiqué la même source. Il est prévu l'installation, au niveau de ce quartier, de plus de 280 poteaux d'éclairage public (candélabres) qui fonctionneront en

«LED» pour plus d'efficacité énergétique, de même que la pose de 139 buses pour la canalisation des eaux pluviales, a-t-on fait savoir. Des délais de quatre mois sont accordés pour le parachèvement des travaux de cette opération placée sous l'autorité de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction et dotée d'une enveloppe de plus de 100 millions DA de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. Le wali de Saïda, Seïf El Islam Louh, a donné dimanche le coup d'envoi des travaux d'aménagement de ce quartier qui débute près de 40 000 habitants, selon les services de la wilaya. Par ailleurs, il est

prévu le démarrage, fin novembre en cours, d'une opération similaire englobant 26 cités d'habitations de la ville de Saïda, a-t-on ajouté de même source. Des travaux d'aménagement sont en cours au niveau de cinq cités d'habitations, à l'instar des cités «Ahmed Medeghri», «Daoudi Moussa», «Riadh», «400 logements» et une partie du quartier «Soummam», à l'indicatif de la direction du logement, a-t-on signalé. Une enveloppe de 600 millions DA, financée par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a été débloquée pour cette opération.

R. R.

Libye

Washington dénonce une «exploitation» du conflit par Moscou

■ Une délégation américaine a dénoncé, lors d'une rencontre avec le maréchal Khalifa Haftar, l'«exploitation» par la Russie du conflit qui déchire la Libye, a fait savoir le département d'Etat.

Par Fella Y.

Des hauts responsables américains se sont entretenus le 24 novembre avec l'homme fort de l'est libyen afin d'échanger «des mesures à prendre pour parvenir à une suspension des hostilités et à un règlement politique du conflit», a indiqué le ministère dans un communiqué. Lors de cette rencontre, la délégation américaine, constituée notamment de l'ambassadeur américain en Libye, Richard Norland, s'est déclarée «gravement préoccupée par l'exploitation du conflit par la Russie au détriment du peuple libyen». «Les responsables ont souligné que les États-Unis soutenaient pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye», a précisé le département d'Etat. La Russie est soupçonnée de soutenir les forces antigouvernementales du maréchal Khalifa Haftar. Moscou avait démenti début novembre des informations de presse sur l'arrivée de quelque 200 mercenaires russes ces deux derniers mois pour lui prêter main-forte. Il y a dix jours, Washington avait appelé le maréchal Haftar à mettre fin à son offensive pour s'emparer de Tripoli. Cette déclaration, alors que Donald Trump avait pu donner l'impression de soutenir le maréchal par le passé, faisait suite à la visite jeudi à Washington d'une délégation du Gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par la communauté internationale. Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est déchirée par des conflits fratricides. Certaines puissances étrangères sont accusées d'y mener une guerre par procura-

tion depuis l'offensive lancée début avril par le maréchal Haftar contre la capitale libyenne, siège du GNA reconnu par l'ONU. Ces combats ont déjà fait plus de 1 000 morts et 120 000 déplacés depuis avril, selon l'ONU.

Des émissaires US pressent Haftar de stopper l'offensive sur Tripoli

Des représentants des États-Unis ont rencontré dimanche le général Khalifa Haftar, dont l'Armée nationale libyenne (ANL) a lancé en avril dernier une offensive pour prendre le contrôle de Tripoli, pour discuter d'une suspension des hostilités en Libye, a déclaré lundi le département d'Etat américain. Une délégation américaine composée notamment de Victoria Coates, conseillère adjointe à la Sécurité nationale de la Maison-Blanche, a rencontré l'homme fort de l'Est libyen pour discuter de «moyens de parvenir à une suspension des hostilités et à une résolution politique au conflit libyen», a dit



la diplomatie américaine, sans préciser le lieu de l'entrevue. Dans un communiqué, elle ajoute que les représentants ont «souligné le soutien entier des États-Unis à la souveraineté et

l'intégrité territoriale de la Libye, et ont exprimé de graves inquiétudes sur l'exploitation du conflit par la Russie aux dépens du peuple libyen». Haftar est soutenu par l'Égypte, les Émirats

arabes unis et plus récemment par des mercenaires russes, ont dit des diplomates et des représentants à Tripoli. L'ANL nie disposer de soutiens étrangers.

F. Y./Agences

Sahara occidental

Le 15^e Congrès du Front Polisario se tiendra à Tifariti

Le 15^e Congrès du Front Polisario se tiendra dans les territoires sahraouis libérés à Tifariti du 19 au 23 décembre, a annoncé le ministre de l'Information de la République arabe sahraouie démocratique, Hamada Salma AlDaf. Dans une déclaration aux médias en marge de la réunion du Bureau du Comité préparatoire du 15^e Congrès du Front, le rapporteur du Comité a expliqué que «le sous-comité technique s'emploie à préparer tous les aspects logistiques pour le succès de ce rendez-vous important». Dans le cadre des préparatifs de ce Congrès, des séminaires préparatoires politiques ont été tenus début novembre au niveau de la com-

munauté sahraouie en Europe et se sont poursuivis conformément au calendrier fixé par le Secrétariat national du Front Polisario. Le Président du Comité préparatoire du Congrès, Khatri Adouh, qui est également président du Parlement sahraoui, avait déjà souligné la ferme volonté de faire de cette rencontre un succès, qui vise principalement à mobiliser tous les efforts pour recouvrer la souveraineté de l'Etat sahraoui sur l'ensemble de son territoire. Khatri Adouh a souligné l'importance exceptionnelle de la conférence en ce qui concerne «la stratégie de la lutte, le côté organisationnel, la libération et l'achèvement de la souveraineté». Le prési-

dent du comité préparatoire a appelé à «redoubler d'efforts dans le cadre des organes du Front Polisario et des institutions de l'Etat sahraoui», soutenant que c'est «une occasion de faire le point sur notre expérience, notre volonté et nos méthodes pour renforcer et développer notre autonomie afin de mener et de poursuivre la bataille fatale». Dans sa déclaration, Khatri Adouh a souligné que le Congrès qui se déroulerait sous le slogan «Lutte inébranlable et sacrifice pour compléter la souveraineté de l'Etat sahraoui», verra la participation d'environ 2 000 congressistes issus de différentes composantes de la société sahraouie. **Sabiha O.**

Tunisie

La production céréalière ne couvre que 50 % des besoins du pays

La production nationale des céréales ne couvrira que 50 % des besoins du pays, alors que les semences sélectionnées représentent 20 % seulement de la production, selon le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Samir Taïeb. Autrement dit, la production reste en deçà des prévisions, en dépit des mesures prises, a-t-il dit, au cours d'un atelier sur la filière nationale des semences des grandes cultures, tenu vendredi, appelant à une meilleure collaboration entre la recherche, la vulgarisation, le développement et la profession afin de booster le secteur. Il s'agit notamment de soutenir les programmes de recherche sur l'amélioration génétique pour identifier des nouvelles variétés adaptées aux changements climatiques et à forte rentabilité. Le

ministre recommande la mise en place d'un programme qui permet de faire connaître les nouvelles semences tout en développent la chaîne de valeur des semences sélectionnées, particulièrement au niveau de la multiplication et de la commercialisation afin de garantir la durabilité, selon un communiqué du ministère de l'Agriculture. Les

grandes cultures constituent un secteur stratégique pour l'économie nationale et un des fondements de la sécurité alimentaire. Elles occupent le tiers des superficies agricoles (1,5 million hectares) et offrent 2,5 millions/jours de travail. Le secteur contribue à hauteur de 13 % au produit intérieur agricole brut. Parmi les mesures prises en appui pour ce

secteur, figurent la subvention des prix des semences sélectionnées, l'augmentation des prix des céréales à la production et le soutien des laboratoires de la direction générale de la santé végétale et du contrôle des intrants afin de les doter des moyens nécessaires à la réalisation des analyses de conformité des semences sélectionnées aux

normes. Le 8 octobre dernier, Samir Taïeb avait déclaré que la récolte céréalière, au titre de la saison 2018/2019, permettra de réduire les importations des denrées alimentaires et d'économiser près de 350 millions de dinars dont 100 MDT vers la fin de 2019.

HuffPost Tunisie/TAP

Relations algéro-tunisiennes

Ghannouchi met l'accent sur le caractère fraternel

Le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, Parlement) en Tunisie, Rached Ghannouchi, a loué longuement le niveau des relations existant entre l'Algérie et la Tunisie, mettant l'accent particulièrement sur le caractère fraternel de ces dernières. «La Tunisie et l'Algérie forment un seul et même peuple. Les Algériens qui visitent la Tunisie ne sont pas considérés comme

des touristes mais comme des frères», a indiqué Ghannouchi, à l'issue d'un entretien qu'il a accordé à l'ambassadeur d'Algérie en Tunisie, Azouz Baalal. Selon M. Ghannouchi, «la profondeur des relations de fraternité et de coopération unissant les deux pays devraient traduire la volonté des deux peuples de lever les barrières économiques et intensifier les échanges commerciaux,

notamment en développant le partenariat dans les différents domaines». De son côté, M. Baalal, a fait part de la disposition de l'Algérie à poursuivre la coopération bilatérale et la volonté commune de l'intensifier à tous les niveaux, évoquant les efforts visant à renforcer la coopération entre l'ARP, l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation (Sénat) d'Algérie. **R. M.**



Liban

Heurts dans la soirée après une attaque des pro-Hezbollah

■ Des accrochages ont émaillé lundi soir au Liban des rassemblements organisés notamment par les contestataires, déterminés à poursuivre leur soulèvement inédit malgré de violentes attaques des partisans des partis chiites Hezbollah et Amal.

Par Rosa C.

Dans un pays au bord de l'effondrement économique, le soulèvement populaire inédit qui réclame le départ d'une classe dirigeante jugée corrompue et incompétente entre dans son 40e jour, sans aucune issue en vue au bras de fer. Depuis son déclenchement le 17 octobre, des heurts sporadiques ont opposé les manifestants aux partisans d'Amal et du Hezbollah, dont les chefs respectifs Nabih Berri et Hassan Nasrallah sont conspués au même titre que l'ensemble de la classe dirigeante. Mais les affrontements qui ont eu lieu tard dans la nuit de dimanche étaient inédits de par leur ampleur. Lundi soir, des partisans des deux partis se sont de nouveau approchés en moto de

la place des Martyrs, épice de la contestation à Beyrouth gardé par la police. Brandissant des portraits de Nabih Berri, ils ont lancé des cailloux sur des tentes de manifestants en scandant «Chiite, chiite» avant de s'éloigner, a constaté un correspondant de l'AFP. Plus tard, des coups de feu ont été entendus dans le quartier de Cola, au passage d'un convoi de motos, ont rapporté des télévisions locales. Le secteur a été fermé à la circulation par les forces de sécurité qui se sont déployées, selon l'agence d'information nationale ANI. Dans un autre quartier, l'armée s'est déployée pour séparer les partisans des deux partis chiites et ceux du Courant du Futur, du Premier ministre démissionnaire Saad Hariri, d'après ANI. Le Futur a appelé ses partisans à éviter tout rassemble-

ment. A Tyr, grande ville du Sud et bastion du Hezbollah et d'Amal, des assaillants ont incendié des tentes de la contestation sur une place, d'après des télévisions locales. Auparavant, le Conseil de sécurité de l'ONU avait appelé à «éviter la violence» et à «respecter le droit à protester en se rassemblant pacifiquement». Les accrochages n'ont toutefois pas atteint la violence de la veille dans le centre de Beyrouth. Scandant des slogans à la gloire de Hassan Nasrallah et de Nabih Berri, président du Parlement depuis 1992, leurs partisans avaient caillassé des manifestants bloquant un pont, avant de prendre d'assaut la place des Martyrs proche et détruire des tentes. «Ils veulent nous faire peur pour nous empêcher de continuer», lâche en allusion aux assaillants Danny Ayyache, qui a bloqué lundi matin avec d'autres manifestants une entrée d'un quartier de Beyrouth avant d'être dispersés. «Cela ne fait que renforcer notre détermination». Les forces de sécurité ont été critiquées par les contestataires pour leur manque de réactivité. Neuf personnes ont été interpellées au nord de Beyrouth pour des routes bloquées avant d'être libérées en soirée. D'autres axes ont été bloqués à Tripoli (nord) et dans la Békaa (est). En soirée, des centaines de partisans du Hezbollah et d'Amal ont manifesté dans la banlieue sud de Beyrouth, pour dénoncer un accident ayant tué à l'aube un



homme et une femme dont la voiture a percuté une barrière sur la route, installée, selon les deux formations chiites, par des manifestants antigouvernementaux. Les manifestants ont nié, publiant sur les réseaux sociaux une carte montrant les positions de leurs barrages routiers. La contestation a poussé à la démission le gouvernement de Saad Hariri le 29 octobre et les tractations pour en former un nouveau tardent à débiter, dans un pays en plein marasme économique et où la Banque mondiale prévoit déjà une croissance négative de 0,2% pour 2019. Les manifestants réclament une équipe de technocrates et d'indépendants. La mobilisation est en général faible en semaine par rapport au week-end, avec un semblant de normalité apporté

par la reprise du travail dans le secteur privé et une réouverture des banques et des écoles, fermées pendant plusieurs semaines. Lundi, le directeur général des affaires politiques au Foreign office britannique, Richard Moore, a affirmé lors d'entretiens avec les dirigeants libanais: «Le peuple a été clair avec son appel à une meilleure gouvernance, il devrait être entendu». La contestation a été déclenchée par l'annonce d'une taxe sur les appels via la messagerie WhatsApp. Même s'il a été aussitôt annulé, cet impôt de trop a fait exploser la colère dans un pays où les services publics élémentaires – l'eau courante, l'électricité et l'accès universel aux soins – ne sont pas assurés 30 ans après la fin de la guerre civile. R. C.



Commentaire

Avantages

Par Fouzia Mahmoudi

Emmanuel Macron avait été élu à l'élection présidentielle de 2017 sur la promesse de mener à bien les réformes dont la France a désespérément besoin et de la faire de manière radicale et même brutale s'il en était besoin. Mais le mouvement des «gilets jaunes» a rapidement mis un frein à l'agenda de Macron qui s'est vu accusé par une frange de la population de réformer en favorisant les plus riches et en aggravant les conditions de vie des plus pauvres. Aujourd'hui, alors qu'il tente de mettre en route la réforme des retraites, le président français s'est mis à dos l'ensemble des syndicats de travailleurs qui menacent d'une grève nationale de grande ampleur à partir du 5 décembre prochain. Évidemment, si cette réforme rencontre beaucoup de critiques elle est également soutenue par certains, à l'instar de l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac, Jean-Pierre Raffarin, qui a apporté son soutien au gouvernement. Alors que le Premier ministre, Édouard Philippe, multiplie les rencontres avec les partenaires sociaux, dans l'espoir d'apaiser les tensions avant la manifestation du 5 décembre, l'ancien Chef de gouvernement de droite abonde dans le sens de l'Exécutif. Invité sur le plateau de RTL hier Jean-Pierre Raffarin, qui a également dû faire face à de vives contestations sur ce sujet en 2003, a réaffirmé: «Ce n'est pas la rue qui gouverne!». «Le courage politique, c'est d'essayer d'avancer. Quand on travaille pour le bien de son pays durablement, il faut avoir le courage de mener des réformes, et le gouvernement a raison de faire en sorte que des avancées majeures soient acquises grâce à cette réforme», a-t-il estimé. L'ancien ministre a par ailleurs soutenu qu'il était nécessaire «de respecter les uns et les autres, et de ne pas traiter les cheminots comme des parias», au cours des négociations. Pour lui, la priorité reste malgré tout de «remettre le dispositif à l'équilibre», et d'apporter «une forme de justice, en fonction du travail des uns et des autres». «Le gouvernement recherche ici une certaine forme d'égalité, en revenant sur des situations acquises qui sont plus confortables pour les uns, et moins pour les autres. C'est une recherche d'équilibre», a commenté Jean-Pierre Raffarin. Il a toutefois appelé le gouvernement à se montrer prudent, et disposé à dialoguer, pour éviter de se mettre à dos les partenaires sociaux, notamment la CFDT. «Le gouvernement devra discuter. Peut-être qu'il ne faut pas tout faire à la fois, c'est-à-dire, mener une partie de la réforme maintenant, et une autre partie dans le quinquennat suivant. C'est ce que nous nous efforçons de faire depuis Édouard Balladur», a avancé Jean-Pierre Raffarin. Mais il n'est pas certain que ce plaidoyer soit entendu par les opposants de cette réforme, surtout lorsque ses défenseurs, tel Raffarin, disposent d'une retraite incomparable avec des avantages liés aux fonctions prestigieuses qu'ils ont occupés. Les simples citoyens, eux, refusent de voir leurs acquis supprimés et les arguments venant de personnes disposant de hauts revenus risquent de rester lettre morte. F. M.

Irak

Des dizaines de blessés

dans des manifestations à Bagdad et dans le sud

Des dizaines d'Irakiens ont été blessés hier à Bagdad et dans plusieurs villes du sud de l'Irak, paralysé par des manifestants qui bloquent administrations et routes pour obtenir la chute du pouvoir, ont constaté des correspondants de l'AFP. La journée de hier semble marquer un tournant: les violences qui ont déjà fait depuis deux mois environ 350 morts ont gagné des villes jusqu'ici épargnées par le mouvement de contestation et se prolongent désormais en journée là où elles ne surviennent que la nuit. Dix-sept personnes ont été blessées dans le centre de Bagdad, selon des médecins, dont trois dans un état critique, après des tirs de grenades lacrymogènes et de balles en caoutchouc. Dans le cœur historique de la capitale, une bataille rangée oppose manifestants accroupis derrière des plaques de tôle ou brandissant des boucliers de fortune dans un nuage de gaz lacrymogène et policiers tirant depuis

l'arrière de murs de béton placés en travers de rues commerçantes. A al-Hilla, dans la province de Babylone au sud de Bagdad, et à Diwaniya, plus septentrionale encore, les rassemblements menés depuis deux mois ont toujours été massifs et dans une ambiance bon enfant. Mais dans la nuit de lundi à hier, la violence a éclaté pour la première fois à al-Hilla, les grenades lacrymogènes faisant 60 blessés, selon des médecins. A Diwaniya, à la pointe du mouvement de désobéissance civile et pacifique, la plupart des administrations et toutes les écoles sont fermées depuis un mois exactement. Hier, les manifestants bloquent, en brûlant des pneus, l'accès à l'une des trois centrales électriques de la province, des ponts et les routes menant vers Najaf à l'ouest et Samawa au sud. La police tente de négocier avec eux la réouverture de ces axes, a rapporté un correspondant de l'AFP. A Kerbala, où les violences sont

particulièrement intenses, manifestants et policiers se jettent des cocktails Molotov après une nouvelle nuit d'affrontements, a rapporté un autre correspondant de l'AFP. Jusqu'ici, les violences avaient lieu la nuit dans la ville sainte chiite mais hier, ils se poursuivaient à la mi-journée. Dans la province de Zi Qar, les routes les plus importantes sont coupées, notamment celles menant aux trois plus grands champs pétroliers – Garraf, Nassiriya et Soubba – a rapporté un correspondant de l'AFP. Leur production – 200 000 barils par jour – n'est toutefois pas interrompue. Treize policiers chargés de protéger Garraf ont été blessés dans des affrontements, ont indiqué des sources de sécurité. A Kout, Najaf, Amara et Bassora, la désobéissance civile continue de paralyser écoles et administrations, sans aucune violence signalée jusqu'ici, ont rapporté les correspondants de l'AFP sur place.

Jeune auteure de 18 ans

«Ma takhfihi joudrane kalbi», premier ouvrage de Yousra Kherkhache



■ La jeune Yousra Kherkhache, de la ville de Mila, vient de publier un premier ouvrage intitulé «Ma takhfihi joudrane kalbi» (Ce que cachent les murs de mon cœur), a annoncé, lundi, l'auteure.

Par Adéla S.

Acet effet, cette jeune auteure de 18 ans a affirmé à l'APS que cet ouvrage de 70 pages, édité par «Dar Adlis» dans la wilaya de Batna, se décline sous forme d'un ensemble de 30 réflexions relatives à divers sujets concernant le «monde féminin», ses tour-

ments sentimentaux, ses peines et ses chagrins.

En troisième année secondaire «lettres et philosophie», l'auteure a voulu mettre l'accent sur l'échec des relations émotionnelles «prématurées» en raison de la précipitation manifestée par la femme, alors qu'il s'agit de vivre chaque instant au bon moment, sans brûler les étapes.

Dans son ouvrage, Yousra Kherkhache a opté pour un style narratif empreint de suspense pour captiver l'attention du lecteur en passant d'une réflexion à une autre pour transmettre le message souhaité, à savoir «les effets néfastes de la précipitation et du manque de discernement».

Cette jeune auteure a affirmé, par ailleurs, tenir son amour de la littérature et la lecture de sa grande sœur, mais aussi de ses parents qui l'ont encouragée et motivée pour éditer «Ma takhfihi joudrane kalbi», assurant que l'écriture n'a pas besoin d'avoir un certain âge pour aborder ce genre de sujets.

Yousra Kherkhache envisage également de publier une nouvelle œuvre entamée depuis un certain temps déjà et la faire découvrir lors de la 25^e édition du Salon du livre international en 2020, a-t-elle révélé.

A. S./APS

Canada

Des momies égyptiennes exposées à Montréal en première nord-américaine

Le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) expose, jusqu'au 29 mars prochain en première nord-américaine, six momies de l'Égypte ancienne dans le cadre de l'exposition «Momies égyptiennes : passé retrouvé, mystères dévoilés». Cette grande exposition offre un point de vue inédit sur le quotidien de six personnes ayant vécu le long du Nil, par une approche innovante à la croisée des arts et de la science, indique le musée dans un communiqué. L'exposition donne à voir et à découvrir six momies

accompagnées de 240 œuvres d'art représentatives de l'Égypte antique, toutes issues de la collection du British Museum. Des techniques d'imagerie médicale non invasives, telles que la tomodensitométrie, une image tridimensionnelle par scanographie, ont permis de jeter un nouvel éclairage sur divers aspects de ces six Égyptiens. L'accent est ainsi mis sur des découvertes fascinantes en termes de biologie, de régime alimentaire, de maladies, de rites funéraires et de techniques d'embaumement des

individus étudiés. «Grâce à l'anthropologie physique, l'égyptologie, la recherche scientifique et la conservation, une meilleure compréhension du passé redonne, en un sens, vie à ces hommes, femmes et enfants», soulignent les organisateurs. Le British Museum détient 80 momies égyptiennes, dont le scan radiographique fournit aujourd'hui des renseignements rarement accessibles au moyen de sources archéologiques traditionnelles.

Racim C.

Cinéma

Le box-office nord-américain pétrifié par «La Reine des Neiges 2»

«**L**a Reine des Neiges 2» a pétrifié le box-office nord-américain, récoltant 130 millions de dollars de recettes pour son premier week-end dans les salles obscures nord-américaines, selon des chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations. La reine Elsa, la princesse Anna et le bonhomme de neige Olaf ont continué à faire fondre le cœur des plus jeunes, pour le très attendu deuxième opus de l'un des plus grands succès d'animation de Disney. La suite (en salle en France le 20 novembre) s'attache à l'histoire de la famille royale d'Arendelle et promet de répondre aux interrogations des fans, notamment sur l'origine des étonnants pouvoirs d'Elsa. «La Reine des Neiges 2», sorti juste à temps pour la période des fêtes, a réalisé le troisième meilleur départ pour un film d'animation derrière les «Indestructibles 2» (2018) et «Le Monde de Dory» (2016) de Disney, selon Variety. «Le Mans 66», film américain sur la légendaire course d'endurance

automobile française des 24 Heures du Mans, a vrombi jusqu'à la deuxième place du box-office avec près de 16 millions de dollars pour le week-end (58 millions en une semaine). «Un ami

extraordinaire», à la troisième place du podium pour sa sortie avec 13,3 millions de dollars, raconte la relation entre un journaliste et le présentateur américain d'émissions pour enfants

Fred Rogers sur qui il doit écrire un article, joué par Tom Hanks. Pour sa sortie en salle, le thriller «Manhattan Lockdown» a amassé 9,3 millions de dollars, se his- sant à la 4^e place du box-office

nord-américain. Dans le film produit par STX Films, un détective de la police new-yorkaise décide de fermer les 21 ponts de Manhattan pour trouver les assassins de policiers. R. C.

France

Le groupe public Radio France en grève contre la suppression de près de 300 postes

Les salariés du groupe public Radio France ont lancé lundi une grève fortement suivie à Paris et en régions, contre un projet de suppression de quelque 300 postes sur près de 4 800. Les syndicats avaient invité les salariés à cesser le travail, pour des durées variables, alors qu'ils doivent rencontrer la direction dans la semaine, rapportent des médias. Les syndicats jugent que le plan de 299 départs volontaires (sur près de 4 800), présenté la semaine der-

nière par la présidente du groupe public, Sibyle Veil, «est dangereux pour chacun des salariés et pour la pérennité de Radio France». Pour la direction, ce plan, qui s'accompagnera parallèlement de 76 créations de postes, est nécessaire pour pouvoir continuer d'investir dans le numérique et faire face à la baisse des crédits de l'audiovisuel public décidée par le gouvernement. «Nous respectons ce temps d'expression des grévistes. Mais le projet de transfor-

mation de Radio France est nécessaire pour construire son avenir et celui des salariés et nous souhaitons le mener dans le dialogue», répond-on du côté de la direction, où l'on insiste sur le caractère strictement volontaire des départs projetés. L'annonce de ce nouveau plan d'économies dans le groupe public, alors même que ses audiences sont au sommet avait déjà déclenché une grève très suivie au mois de juin. Selon les données du syndicat, au

total, «près de deux journalistes sur trois ont cessé le travail ce lundi à Radio France». De son côté, la direction de Radio France a décompté à la mi-journée 559 grévistes sur un effectif de 2 551 salariés, soit un taux de participation de 21,9 %. Dès le début de la journée, les antennes du groupe, qui compte sept chaînes nationales (France Inter, franceinfo, France Culture, France Musique, Fip et Mouv) ainsi que les 44 stations locales de France Bleu, ont été fortement perturbées. Sur France Inter, navire amiral du groupe, les auditeurs devaient se contenter d'une programmation musicale en lieu et place de la matinale, la plus suivie du pays. France Culture a également basculé sur une «playlist» et sur franceinfo, la matinale n'a pu être diffusée sur près de la moitié des 44 stations locales de France Bleu, souligne le Syndicat national des journalistes (SNJ).

Y. N.

Paris

Galerie Kamel Mennour, l'art contemporain à 360°

L'espace vient de fêter ses trente ans, entièrement consacré à célébrer le meilleur de l'art contemporain. S'il court les foires internationales, suivant le mouvement d'une scène désormais globale, Kamel Mennour se revendique comme un galeriste parisien. Ses confrères ouvrent des antennes à New York ou à Shanghai ? Lui a choisi de poursuivre son développement dans le cœur

de Paris – exception faite d'un petit espace ouvert à Londres dans le quartier de Mayfair en 2016 –, là où il a démarré en 1999, dans 30 mètres carrés. Autodidacte, ce «rat d'atelier» qui adore passer du temps avec ses artistes, a réussi en deux décennies à dénicher les talents émergents – Camille Henrot, Mohamed Bourouissa... –, et à rallier les plus grandes stars internationales, comme Daniel

Buren, Anish Kapoor, Huang Yong Ping, ou Lee Ufan... Dernières en date à rejoindre sa galerie : Douglas Gordon, Philippe Parreno, Tatiana Trouvé, Bertrand Lavier... Aujourd'hui, Kamel Mennour représente 40 artistes, exposés dans 4 espaces de galerie et lors de multiples événements «hors les murs».

H. Y.



Compétitions africaines interclubs La Mission d'inspection de la CAF a qualifié le stade de Tizi Ouzou

UNE DÉLÉGATION de la Confédération africaine de football (CAF) s'est rendue en Algérie du 19 au 23 novembre pour l'homologation de certains stades disponibles en prévision des rencontres des clubs algériens en compétitions continentales, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi. La mission d'inspection, emmenée par Mohamed Amine Khaled El-Shawarbi (inspecteur CAF), s'est rendue au niveau des stades de Rouiba (Alger, le 19 novembre), du 20-Août-1955 d'Alger et du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou (le 20 novembre), du Chahid

Mustapha-Tchaker de Blida (le 21) et de nouveau Rouiba (le 22). A l'issue de cette visite d'inspection, il a été retenu à ce que l'USM Alger et le Paradou AC évoluent au stade Tchaker de Blida, alors que la JS Kabylie jouera dans son fief du 1^{er}-Novembre, «malgré quelques réserves à lever». Ce qui ne fut pas le cas pour le 20-Août-1955. Quant au stade communal de Rouiba, ce dernier devra être homologué «prochainement», dès la levée des réserves formulées par l'inspection de la CAF, selon la même source.

Ligue des champions africaine/JSK-AS Vita club Le coach congolais reste confiant

L'AS VITA club congolais ne sera pas «favori du match» vendredi prochain au stade du 1^{er}-Novembre contre la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK), pour le compte de la première journée de la phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique, a pronostiqué lundi Florent Ibenge, l'entraîneur de la formation congolaise, à l'arrivée de la délégation du club à Tizi-Ouzou. «Nous savons que nous ne sommes pas favoris de ce match face à la JSK, mais nous allons respecter le football, maximiser toutes nos forces et donner le meilleur de nous-mêmes», a indiqué Ibenge, soulignant que le Vita club affrontera la JSK avec un groupe privé de trois de ses joueurs titulaires, Jean-Marc Makusa, Zakaria Mumuni et Mukoko Batezadio. Toutefois, a-t-il tenu à nuancer, «même si la rencontre sera particulièrement difficile pour le Vita Club, qui dispute son premier match de cette compétition à l'extérieur, une défaite n'est pas rédhibitoire quel

que soit le score et n'est pas éliminatoire». Ibenge a souligné également appréhender la pression du public de la JSK «sevré de stade et de jeu» après la sanction à huis clos dont elle a fait l'objet en championnat de Ligue 1 et qui «doit trouver là une occasion pour s'éclater et laisser libre cours à son énergie refoulee». La délégation du Vita Club, arrivée de Kinshasa à Alger après un long voyage via Casablanca (Maroc) a annulé une séance d'entraînement prévue lundi après-midi pour cause de la fatigue due au long voyage effectué par la délégation composée de 31 personnes, 22 joueurs et 9 membres de la direction et du staff médical du club. L'AS Vita Club qui campe à la 4^e position du championnat congolais, loin derrière le TP Mazembe, fait face, lui aussi, à l'instar de la JSK, à une situation d'instabilité au niveau de l'efficacité offensive et des résultats.

Championnat arabe des jeux d'échecs 45 échéphiles au rendez-vous de Mostaganem

PAS MOINS de 45 échéphiles de 12 pays prendront part au Championnat arabe des jeux d'échecs individuels, qui débutera aujourd'hui à Mostaganem, a annoncé lundi le président de la Fédération algérienne des jeux d'échecs. Brahim Azzeddine Djelloul a indiqué, lors d'une conférence de presse animée à l'Office des établissements de jeunes (Ode) de Mostaganem, que ce championnat arabe, organisé pour la première fois en Algérie, verra la participation de 28 joueurs et 17 joueuses dont 7 messieurs et 5 dames de la sélection nationale des jeux d'échecs. A cette compétition, qui s'étalera jusqu'au 6 décembre prochain, participera l'Algérie, la Tunisie, la Mauritanie, les Emirats arabes unis, le Qatar, l'Arabie saoudite, le Yémen, la Syrie, le Liban, la Palestine, la Jordanie et l'Irak, a-t-il souligné, faisant savoir que son programme prévoit trois épreuves en jeu classique ou temps long de 9 rondes d'une heure et demie avec ajout de 30 secondes, le jeu

rapide de 7 rondes (15 mn et 30 secondes d'ajout et Blitz de 9 rondes (5 mn et 2 secondes). La participation aux compétitions rapides et Blitz est ouverte aux joueurs algériens pour se mesurer avec leurs homologues arabes et améliorer leur niveau technique, alors que les compétitions classiques sont conditionnées par le classement et le titre de maître national ou international en ce jeu intellectuel.

Coupe du monde des clubs 2019 Six Algériens seront présents à Doha

Six joueurs algériens prendront part, avec leurs clubs respectifs, à la Coupe du monde des clubs de football, prévue à Doha (Qatar) du 11 au 22 décembre prochain. Sur les six éléments, cinq évoluent à l'ES Tunis, détenteur de la Ligue des champions d'Afrique lors des deux dernières éditions. Il s'agit des défenseurs Abdelkader Bedrane et Lyes Chetti, du milieu de terrain Abderaouf Benguit, ainsi que les deux attaquants Billel Bensaha et Tayeb Meziani. L'attaquant Baghdad Bounedjah sera présent avec sa formation qatarie d'Al-Sadd, en tant que club organisateur de la compétition. L'Espérance de Tunis entamera le

Le BF l'a annoncé Six clubs de Ligue I interdits de recrutement

■ Six clubs de la Ligue I sont interdits de recrutement à partir de ce mercato hivernal et ne pourront réaliser de transfert qu'après assainissement de leurs dettes. C'est la décision prise par le Bureau fédéral, réuni avant-hier après-midi pour étudier la question.



Par Mahfoud M.

Il s'agit des formations de l'USM Bel-Abbès, le NA Hussein-Dey, le NC Magra, l'ASO Chlef, le CA Bordj Bou Arréridj et l'US Biskra. Le nombre est, par ailleurs, plus élevé pour ce qui est des équipes de la Ligue II, avec 15 clubs, seul l'OM Arzew n'a pas de dettes à l'égard de ses anciens joueurs. Pour ce qui du club le plus endetté, c'est sans conteste la formation de l'USM Bel-Abbès qui a 12,5 milliards de centimes comptabilisés par la Commission de résolution de litiges après avoir été saisie officiellement par des joueurs et des entraîneurs qui sont passés par

ce club. Les gars de la Mekerra sont dans de beaux draps et doivent régulariser cette dette s'ils souhaitent voir l'interdiction de recrutement levée. L'USB vient ensuite en seconde position dans cette division avec 1,7 milliard, et l'ASO troisième avec 1,2 milliard. Pour ce qui est de la Ligue II, il faut savoir que les formations de l'USM El Harrach, l'USM Annaba et le MC El Eulma sont les clubs les plus endettés avec des sommes allant de 7 à 8 milliards de centimes qu'ils devront payer pour lever l'interdiction de recruter. Toutes ces équipes auront jusqu'au mois de décembre pour régler ces dettes s'ils veulent recruter, sinon ils devront se suffire des joueurs

qu'ils ont déjà dans leurs effectifs actuels. Par ailleurs, le dossier qui capte le plus l'attention des férus de la balle ronde nationale, à savoir, le derby entre le MCA et l'USMA qui n'a pas eu lieu en raison du boycott des Usmistes, n'a pas été abordé par les membres du bureau fédéral de la FAF, malgré les dernières déclarations du président de la Fédération, Kheiredine Zetchi, indiquant qu'il avait demandé à la LFP de concerter l'USMA avant de prendre une décision quant à la programmation de ce match. Ce qui n'a pas été fait.

M. M.

Sanctions de la LFP

Six mois de suspension pour le président de l'USB

Le président de l'US Biskra (Ligue 1), Abdallah Benaïssa, a été copé de six mois de suspension, dont deux avec sursis, pour «comportement antisportif envers officiels», a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Outre cette sanction, le premier responsable de l'USB devra s'acquitter d'une amende de 40 000 DA. De son côté, l'entraîneur tunisien de l'ES Sétif, Nabil Kouki, a été copé d'un match de suspension ferme (interdiction de terrain et de vestiaires), plus

une amende de 30 000 DA, pour contestation de décision. Le milieu offensif du MC Alger, Abderrahmane Bourdim, a pris pour sa part quatre matchs de suspension, dont un avec sursis et une amende de 40 000 dinars pour «comportement antisportif envers officiels». En Ligue 2, le manager général de l'Olympique Médéa, Amine Megatli, s'est vu infliger une sanction de six mois (interdiction de terrain et de vestiaires), dont trois avec sursis, et une amende de 80 000 DA pour «menaces envers officiels». Enfin, le manager général de l'ASM Oran, Lahouari Benamara, «instigateur d'une mêlée générale», a été copé de six mois de suspension (interdiction de terrain et de vestiaires), dont trois avec sursis, plus une amende de 100 000 DA.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Affaire des co-accusés de feu Fekhar

Sept condamnations à 18 mois de prison par contumace et une à 6 mois avec sursis

LE TRIBUNAL de Ghardaïa a prononcé hier une condamnation à dix-huit mois par contumace pour sept personnes et une à six mois avec sursis pour la huitième, dans l'affaire des co-accusés de feu Kamel-Eddine Fekhar. Dans cette affaire mise en délibérée hier, seul le responsable du bureau du Front des forces socialistes (FFS) de Ghardaïa, Hamou Mesbah, était présent à l'audience et a écopé de six mois de prison avec sursis, tandis que les sept autres co-accusés étaient absents et ont été condamnés par contumace. Ces peines sont assorties d'une amende globale de 200 000 dinars. Lors de l'audience du 12 novembre dernier et après les plaidoiries des avocats de la défense, le représentant du

ministère public avait requis une peine de 18 mois de prison ferme assortie d'une amende à l'encontre des huit co-accusés de feu Kamel Eddine Fekhar pour «*atroupement*», «*contestation*» et «*profération de propos déplacés à l'égard de décisions de justice prises au nom du peuple*».

L'affaire remonte à mars dernier lorsque le tribunal criminel de Ghardaïa a condamné à dix ans de prison ferme deux individus accusés du meurtre d'un notable de la région, une sentence qui a déclenché une protestation et une remise en cause des décisions de justice ainsi que des déclarations et publications contre ces décisions sur les réseaux sociaux.

K. L.

Collision accidentelle de deux hélicoptères

Mali : treize militaires français tués

TREIZE militaires français de la force Barkhane ont été tués au Mali dans une collision accidentelle de deux hélicoptères lors d'une opération de combat contre des terroristes, a annoncé hier la présidence française. Le président Emmanuel Macron a salué «*avec le plus grand respect la mémoire de ces militaires de l'armée de terre, six officiers, six sous-officiers, et un caporal-*

chef», a ajouté la même source. Mi-juin dernier, trois soldats français avaient été blessés dans l'atterrissage d'urgence de leur hélicoptère lors d'une opération conjointe avec l'armée malienne dans le nord-est du Mali, avait annoncé l'état-major des armées françaises dans un communiqué, faisant savoir que leurs jours n'étaient pas en danger. **Saym B.**

Visite de travail

Gaïd Salah aujourd'hui au Commandement des Forces aériennes

LE GÉNÉRAL de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectue aujourd'hui une visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces aériennes, indique hier un com-

muniqué du ministère de la Défense nationale. Le général de corps d'Armée présidera, lors de cette visite, une réunion d'orientation avec les cadres et personnels des Forces aériennes, précise la même source.

R. N.

Cinéma

Trois films algériens en compétition au Festival d'Al Qods

Les films «*Les sept remparts de la citadelle*» de Ahmed Rachedi, «*Irfane*» de Salim Hamdi, ainsi que le court métrage documentaire «*Mounia*» de Abir Akakza, ont été sélectionnés en compétition du 4^e Festival international du cinéma d'Al Qods, prévu du 28 novembre au 5 décembre dans la ville de Ghaza, annoncent les organisateurs. D'une durée de 180 mn, le long métrage «*Les sept remparts de la citadelle*» est une adaptation du roman éponyme écrit par Mohamed Maarifa. Ce film confronte deux perceptions de l'attachement à la terre, celui de Thebti, campé par Hassan

Kachach, fils d'un paysan algérien exproprié de ses terres, et de Lucien, incarné par l'acteur français Jean Christophe Rauzy, lui aussi attaché à ces terres enlevées au propriétaire originaire. Premier long métrage de Salim Hamdi, «*Irfane*» (reconnaissance), 110mn, se présente sur deux niveaux de narration : le récit d'une moujahida, Yamina, campée par Chafia Boudraâ et celui de son petit-fils, de sa fiancée et leurs amis, des jeunes pétris de talent et vivant sans grandes perspectives d'avenir. Dans sa catégorie, le film est en compétition avec «*Fatwa*» du Tunisien Mahmoud Ben Mahmoud,



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Sous la pression des transporteurs bloquant la RN 72 depuis dimanche

Le wali de Tizi débloque un budget pour la réfection de la route

■ La RN 72 était toujours fermée hier par les transporteurs de la daïra de Makouda (20 km au nord de Tizi Ouzou) pour exiger l'entame des travaux de réfection du tronçon routier de 8 km desservant le village de Tala Bouzrou, dégradé suite aux intempéries de l'an dernier et aux travaux de raccordement au réseau de gaz naturel.

Par Hamid M.

Les engagements de la Direction locale des travaux publics portant prise en charge de la réfection de cette route dans le cadre d'une rallonge budgétaire des programmes communaux de développement (PCD) n'ont pas convaincu les protestataires à rouvrir la route

bloquée à hauteur du lieu-dit Zaouïa. Ils campent sur leurs positions et réclament l'entame des travaux comme condition pour lever le blocage de la RN 72. Joint par téléphone, le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Makouda, Mohand Abbas, a expliqué qu'il y a eu effectivement l'octroi d'une opération supplémentaire sous forme d'un PCD pour prendre en charge le tronçon routier restant, depuis le village Stita jusqu'au parc communal de Tala Bouzrou. Notre interlocuteur nous informe que les travaux restants de l'ancien programme de réfection de cette route, suspendus en raison des travaux de raccordement au réseau de gaz naturel, seront relancés ces jours-ci par l'entreprise retenue et ce n'est qu'une fois cette opération achevée que la tranche restante sera connue et fera l'objet d'une consultation restreinte en vue d'octroyer le marché. Mohand Abbas n'a pas manqué de souligner que l'élaboration de la fiche technique pour la réfection de cette route a été établie sur la base de 6,5 km seulement, alors que la longueur réelle est de 8,5 km. Néanmoins,

le lancement de la tranche de la route objet de contestation, débloquée par les services de la wilaya sous la pression des protestataires, est subordonné à la réouverture des services techniques de la mairie, fermée hier par des habitants du lieu-dit «Remblais» pour réclamer un programme d'électrification permettant l'alimentation de leurs habitations situées dans cette zone d'extension des villages de Tala Bouzrou. S'agissant de la RN12 A reliant Sidi Naamane à la RN 72 via la rocade nord de la ville de Tizi Ouzou, les travaux de prise en charge d'un glissement ayant mis hors d'usage cette route depuis trois années sont sur le point d'être achevés. Elle pourrait être rouverte dans quelques jours, comme exigé par les protestataires. A noter que la fermeture de la RN 72 n'a pas été sans désagréments pour les usagers de la route de plusieurs localités du nord de la wilaya, notamment Makouda, Boudjima, Mizrana, Iflissen et Tigzirt, contraints de faire de longs détours pour aller ou quitter Tizi Ouzou.

H.M.